



Centre de loisirs Nicolas Barré Saint-Maur

Projet pédagogique

Le Centre de Loisirs est un lieu de vie axé autour d'activités organisées sur la base d'un thème par mois pour les mercredis de l'année et d'un thème par semaine pour les vacances scolaires.

Suivant les projets et les volontés des équipes, une autre organisation est toutefois possible (par exemple un grand thème général sur tout l'été ou un thème par mois).

Une continuité pédagogique est alors mise en place entre les différentes semaines d'activités.

Le choix des thèmes se fait généralement en fonction des différents temps forts qui jalonnent l'année civile (les saisons, les différentes fêtes...), l'année scolaire (la rentrée, les vacances...) et les différents projets d'animation.

Des « fils conducteurs » sont aussi utilisés pour donner une cohérence pédagogique entre les différentes thématiques abordées.

Nous essayons aussi de les diversifier pour avoir des approches innovantes afin de susciter l'intérêt des enfants.

Afin d'avoir une année vivante et riche, nous mettons en œuvre différents projets d'animations reproductibles ou ponctuels pour satisfaire afin de dynamiser les activités proposées.

Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants (principe des quatre « FAIRE ») :

Faire faire / Faire jouer :

L'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux ; cela correspond souvent à une situation d'apprentissage, sur la base d'une mise en œuvre ludique pour les enfants, d'une technique ou d'une connaissance précise.

Faire avec / Jouer avec :

Les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux (ex : comment faire une locomotive en carton ?...). L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre participants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.

Laisser faire /Laisser jouer :

L'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. Attention, laisser faire ne veut pas dire 'ne rien Faire' : l'animateur reste le garant de la sécurité, aide les enfants à mettre en œuvre leur projet, il intervient dès qu'il est sollicité.

Donner à faire / Donner à jouer :

L'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations spontanées, mais son activité principale est avant l'activité, en aménageant le milieu, en rassemblant le matériel de telle sorte qu'il permette des activités riches.

Il n'y a pas une bonne attitude valable en toutes circonstances. Il y a des attitudes différentes, qui peuvent cohabiter, se succéder et se compléter.

Trois objectifs généraux :

Objectif général n°1 : favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant, respecter le rythme de chacun		
Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique	Actions mises en place
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques - Adapter le déroulement de la journée au rythme de chaque enfant au sein de son groupe - Adapter l'activité à l'âge de l'enfant - Faire en sorte que l'enfant participe 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de s'exprimer de différentes manières - Développer la motricité de l'enfant - Différencier le rythme journalier suivant les âges (heures de repas, sieste, durée de l'activité) - Prendre en compte, au sein d'un même groupe les compétences de chacun pour adapter l'activité - Développer la créativité de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux collectifs et artistiques - Ateliers danses, chant, contes - Ateliers manuels - Adapter l'activité à l'âge de l'enfant. - Prendre en compte, au sein d'un même groupe les compétences de chacun pour adapter l'activité. - Ne pas proposer de modèles systématiques - Sorties (environnement proche)
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des temps d'écoute et de dialogue afin de favoriser la confiance 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et d'y trouver sa place 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'échange, forum, ateliers philo et temps d'expressions libres.
<ul style="list-style-type: none"> - Jeux libres 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la prise de décision, de choix de l'enfant - Développer l'imaginaire et la curiosité de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux mis à disposition de l'enfant - Mise en place de temps « libres » encadrés par les animateurs.

Objectif général n°2 : Permettre progressivement à l'enfant de devenir plus autonome dans tous les moments de sa journée (vie quotidienne, activités) et encourager la responsabilisation

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique	Actions mises en place
<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'espace - Participation aux tâches de la vie quotidienne (l'hygiène) -Établir des règles de vie (rangement et respect du matériel) et des locaux. - Installer différents ateliers individuels et collectifs et donner la possibilité de choisir son activité. -Participation aux évènements de loisirs de la ville. - Être capable de faire seul. Accompagner l'enfant dans son autonomie : faire avec sans faire à sa place. - Encourager le choix de l'enfant. L'enfant a le choix de faire ou non l'activité proposée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la vie quotidienne (temps d'hygiène, repas, sieste, déplacement) - Hygiène: apprendre à se laver les mains, l'utilité de la chasse d'eau, etc... - Repas :apprendre à se servir seul, à couper et à débarrasser. - Sieste: apprendre à se déshabiller et à se rhabiller seul. - Responsabiliser l'enfant sur ses effets personnels - Apprendre à ranger et respecter les locaux, les jeux et le matériel. - Choisir ses activités - Faire découvrir et participer 	<ul style="list-style-type: none"> - Tâches de la vie quotidienne - Projet d'animation sur le thème - Différents ateliers thématiques - Grands jeux à thèmes sur la vie quotidienne, grands jeux sportifs développant connaissance de soi, de ses limites, de ses possibilités - Sorties avec pique-nique - Sorties extérieures - Jeux de mise en scène - Jeux de société -Atelier contes à la bibliothèque de la ville - Emmener à tour de rôle, par groupe d'âge, les enfants à la ludothèque afin qu'ils puissent appréhender et

	<p>aux événements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les règles de sécurité - Mettre à disposition du matériel adapté à l'âge en fonction de l'activité, elle aussi adaptée pour que l'enfant soit capable de faire 	<p>découvrir de nouveaux jeux dans un espace aménagé pour eux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laisser occasionnellement la liberté aux enfants de faire comme ils le souhaitent sans attente de résultats
--	--	--

Objectif général n°3 : Favoriser le Vivre-ensemble		
Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique	Actions mises en place
<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des enfants en situation de handicap. - Favoriser la découverte et la pratique collective d'activités sportives et ludiques - Jeux de société - Mise en place des règles de vie - Respecter chacun, se respecter l'un l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte et favorisation de la solidarité et de l'entraide au sein du centre de loisirs - Accepter les différences - Respect de la collectivité - Responsabiliser l'enfant - Vivre, partager, réussir ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités rangement - Affichages ludiques de la règle de vie dans les lieux de vie communs. - Temps calme pour discuter entre copains - Jeux de coopération - Jeux de partage - Grands jeux thématiques développant l'imaginaire et la quête de stratégies de groupe

L'ÉVALUATION :

Chaque objectif sera évalué en fonction :

1) De critères qualitatifs, par exemple : la fatigue de l'enfant, son autonomie, sa compréhension des consignes et des règles de vie, la place de l'animateur dans le groupe, son écoute aux souhaits des enfants.

2) De critères quantitatifs, par exemple : le nombre d'enfants qui participent à l'activité, la durée des activités ou temps libres par jour, le nombre d'activités, la réalisation ou non des activités proposées.

Indispensable, l'évaluation des actions permettra d'en réajuster certaines, de les poursuivre ou de les stopper.

Elle sera faite tout au long de l'année, avec les membres de l'équipe pédagogique, les enfants et les familles, en fonction des retours faits par ces dernières d'après les objectifs généraux qui ont été fixés.